

REFERENT DE PROXIMITE
dans le cadre du Service Sanitaire
pour les Etudiants en Santé en Franche-Comté

Année universitaire 2019 – 2020

	<i>Rédaction</i>		<i>Relecture</i>		
<i>Nom</i>	Fabienne GARRIEN- MAIRE	Edith SIMON	Virginie NERICH	Marie-Jeanne CHOULOT	Les référentes pédagogiques
<i>Fonction</i>	Référente pédagogique IFSI Dole	Référente pédagogique IFSI Vesoul	Pilot Référente pédagogique UFR Santé - Pharmacie Besançon	Médecin Conseiller Technique Rectorat de Besançon	
<i>Date</i>	Septembre 2019		Septembre		
<i>Visa</i>					

Sommaire

Cadre qui entoure l'action de prévention primaire.....	3
Prérequis pour être référent de proximité.....	4
Rôle et missions du référent de proximité.....	4
Actions et postures du référent de proximité.....	6
Phases du tutorat.....	7
Processus d'accompagnement de l'équipe d'étudiants.....	7
Modalités d'accompagnement de l'équipe d'étudiants	8
Evaluation de la performance de l'équipe et de ses membres	8
Fonctionnement du référent de proximité avec les tuteurs de groupe.....	9
Points de vigilance	9

Cadre qui entoure l'action de prévention primaire

- ✚ Le Service Sanitaire pour les étudiants en santé (SSES) a pour objectif :
 - d'initier les étudiants en santé aux enjeux de la prévention primaire ;
 - d'acquérir des outils (au sens large) mobilisables dans une pratique de promotion de la santé :
 - par la réalisation d'actions concrètes sur le terrain ;
 - en développant une posture éducative ;
 - en exerçant dans un contexte d'interprofessionnalité.

Dans ce sens, la thématique du projet d'intervention est un moyen pour développer une compétence, et non pas une fin en soi.

- ✚ La dimension formatrice de l'expérience repose sur l'incitation des étudiants à développer, à toutes les étapes du projet, une posture réflexive : « *On attend (du professionnel) qu'il comprenne pourquoi et comment il agit dans telle ou telle circonstance, et qu'il puisse en rendre compte. Cette intelligence des situations et cette connaissance de lui-même supposent une mise à distance¹* ». Les étudiants pourront ainsi prendre conscience de manières d'agir ou de réagir dans des circonstances données, identifier des repères pour une "bonne pratique" transposable à d'autres situations. Cette réflexivité peut s'exercer à différents moments :

- Dans la phase initiale, d'analyse de la demande de la structure d'accueil et des besoins d'un public-cible en matière de santé ;
- Lors de la construction du projet d'action de prévention, à partir de l'analyse préalable, et en cohérence avec le projet de l'établissement ;
- Lors de la conduite de l'action, sous forme d'une animation de séance éducative collective, permettant aux personnes destinataires de développer leurs compétences psychosociales ;
- Durant toutes les étapes d'évaluation et de retours d'expérience:
 - en cours d'action (boucles de rétroaction permettant d'évaluer les effets obtenus et d'apporter des mesures correctives)
 - lors de la validation du projet par la personne responsable, en fin d'action, en réponse aux exigences de traçabilité et du rendre compte.

- ✚ Le dispositif mis en place en Franche-Comté repose sur le principe d'un partenariat étroit entre :

- les structures de formation en santé² via les référents pédagogiques³ et les tuteurs de groupe⁴ ;

¹ LE BOTERF. G., *Repenser la compétence Pour dépasser les idées reçues : 15 propositions*, Eyrolles, 2008, p. 55

² Pour l'année 2019-20, le dispositif franc-comtois intègre 5 filières : étudiants infirmiers, en médecine, en pharmacie, en masso-kinésithérapie, en maïeutique.

³ Dans le cadre du SSES, chaque structure de formation (UFR, instituts) est représentée par un référent pédagogique qui œuvre à sa mise en place et à la coordination entre filières. Il supervise les tuteurs de groupe associés à sa structure.

⁴ Un binôme de tuteurs accompagne sur tout le temps T2 5 équipes rassemblées en un groupe. Le binôme est composé de deux professionnels représentant également la pluriprofessionnalité. Il anime les 4 sessions de regroupement programmées dans le temps 2.

- les structures d'accueil *via* :
 - la personne responsable de la structure d'accueil, pilote et garante de la mise en œuvre du projet ;
 - le référent de proximité (en équipe) qui en accompagne l'opérationnalisation et s'assure à tout moment de sa pertinence.

Ce dispositif engage les étudiants à travailler en inter-filières du début à la fin de la démarche, de façon à les préparer à un futur exercice en interprofessionnalité et interdisciplinarité.

Prérequis pour être référent de proximité

- ✚ Être désigné par la personne responsable de la structure d'accueil pour assurer la mission, en tant que professionnel expérimenté :
 - ayant développé des capacités et compétences spécifiques ;
 - en raison de l'intérêt pour l'encadrement d'étudiants ; volontariat et motivation sont en effet indéniablement des facteurs de réussite.
- ✚ Connaître le cadre réglementaire⁵ du service sanitaire des étudiants en santé.

Rôle et missions du référent de proximité

Le référent de proximité accueille et accompagne une « équipe » de 4 (voire 5 étudiants) issus des différentes filières de formation en santé, dans la conception, la conduite et l'évaluation d'une action de prévention primaire pour un public cible clairement déterminé (par exemple en milieu scolaire un à deux niveaux de classe au maximum). Il assure cet accompagnement d'octobre 2019 à avril 2020.

Chaque référent de proximité a la responsabilité d'une seule équipe, exceptionnellement de deux (par exemple en milieu scolaire dans le secondaire). Chaque équipe conçoit et conduit une action de prévention à destination d'un public cible. L'action comprend au moins quatre séances sur au moins deux jours ; pour autant une marge est négociable au cas par cas en fonction des spécificités du contexte, entre la structure d'accueil, l'équipe d'étudiants, les tuteurs de groupe.

Le référent de proximité agit sous la responsabilité et par délégation de son responsable d'établissement ou de structure, en concertation et en cohérence avec lui. Ils reçoivent et échangent les informations nécessaires à la bonne conduite du dispositif dans des délais adaptés. Pour autant le référent de proximité exerce sa pleine responsabilité lors de la phase préparatoire et lors de la mise en œuvre de l'action de prévention. Il veille au respect d'un cadre éthique⁶ tant pour le public destinataire que pour les étudiants eux-mêmes.

⁵ Décret et Arrêté du 12 juin 2018

⁶ En référence aux principes éthiques de Beauchamp et Childress (1979) : ♦ le principe d'autonomie : formalise la valeur de liberté en reconnaissant et respectant les capacités d'autodétermination de la personne ♦ le principe de bienfaisance : met en avant la bienveillance, le devoir de sollicitude vis-à-vis de la personne, plus encore si elle est en situation de vulnérabilité ♦ le principe de non-malfaisance : implique de ne pas nuire, de ne pas porter préjudice à la personne ; ainsi par exemple, le

Les étudiants ne peuvent pas se substituer aux professionnels qualifiés et experts : aussi la présence du référent de proximité (voire en cas d'impossibilité d'un des membres de l'équipe, de la structure impliquée dans le projet) est requise aux côtés des étudiants dès lors qu'ils sont en contact avec les personnes bénéficiaires de l'action. De plus pour rendre l'expérience apprenante et favoriser la progression, il est judicieux d'instituer un débriefing après chaque séance, en croisant l'expérience des uns et l'observation de l'autre.

Le référent de proximité exerce sa mission en collaboration avec le binôme de tuteurs qui accompagne l'équipe tout au long du temps 2.

Le référent de proximité aura pour principales missions de :

- ✚ Suivre et conseiller une équipe d'étudiants dans les phases de conception de leur projet de prévention primaire et de sa mise en œuvre ;
- ✚ Accompagner les étudiants qui sont sous sa responsabilité, lors de la réalisation de l'action de prévention collective,
- ✚ Evaluer l'action et engager les étudiants à l'auto-évaluation en cours et en fin d'action ;
- ✚ Participer dans la mesure du possible avec les tuteurs de groupe aux 3^{ème} et 4^{ème} sessions de regroupement ; celles-ci sont des opportunités fortes pour développer un travail réflexif collégial:
 - la 3^{ème} session, qui précèdera la réalisation de l'action concrète, aura la forme de situations de simulations⁷ afin de reproduire au plus près ce qui a été prévu, et ainsi pouvoir se projeter et anticiper différentes questions/difficultés/aléas qui pourraient survenir en situation et envisager des réponses/réajustements a priori ;
 - la 4^{ème} session, a posteriori de l'action concrète, prendra la forme d'un retour d'expériences et d'un partage de pratiques, permettant de mutualiser et capitaliser des enseignements généralisables tirés des différentes expériences du groupe⁸.

En cas de questionnement non résolu, les tuteurs de groupe et le référent de proximité peuvent se tourner vers un acteur-expert impliqué dans le dispositif franc-comtois.

réfèrent de proximité, tout comme les tuteurs, veille à ce que l'équipe soit vigilante quant à l'exactitude et la pertinence des informations transmises au public destinataire, et consciente des effets possibles de ses comportements ♦ le principe de justice : il s'agit d'être équitable pour tous, traiter chacun de façon égale et chacun selon ses besoins.

⁷ « (La simulation humaine permet de) s'exercer à vivre des situations sociales ou professionnelles pour y être plus à l'aise, c'est faire l'apprentissage dans un lieu propice et privilégié, acquérir un savoir-faire » A. Ancelin Schützenberger, *le jeu de rôle*, Ed. ESF, 1981, p 11.

⁸ Un groupe de 20 ou 21 étudiants, accompagné par le même binôme de tuteurs, comprend 5 équipes ayant une même thématique.

Actions et postures du référent de proximité

Accompagner est « une démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts⁹ ».

L'accompagnateur peut « adopter plusieurs postures, celle de l'accompagnant certes, mais aussi celles du guide, du conseiller, l'autorisant parfois à orienter et même à diriger, sans pour cela sortir ni du cadre d'accompagnement ni de son rôle d'accompagnateur¹⁰ (...) ».

« La posture d'accompagnant est une posture singulière qui place l'accompagnant, aux côtés de l'accompagné, voire un peu en retrait. L'accompagnant n'est pas tant celui qui sait ce que l'on doit savoir et comment le savoir, que celui qui sait "se retenir", "s'abstenir", pour que l'autre puisse "se prendre en projet", se décider et advenir », « Mais se retenir et s'abstenir ne signifie en rien abandonner l'autre à son "destin"¹¹ ».

Cet accompagnement consiste à :

- ✚ Aider à une compréhension multidimensionnelle du contexte d'intervention et des situations ;
- ✚ Aider à situer le dispositif du SSES dans le projet d'établissement et comprendre de quelle façon celui-ci a été précédé et/ou sera suivi par d'autres étapes et actions ;
- ✚ Questionner la pertinence, la faisabilité du projet de prévention conçu par l'équipe ;
- ✚ Questionner et enrichir la posture éducative ;
- ✚ Interroger le respect du cadre éthique ;
- ✚ Prendre de la distance vis-à-vis de ses expériences personnelles ;
- ✚ Aider aux décisions et les valider ;
- ✚ Aider à s'autoévaluer.

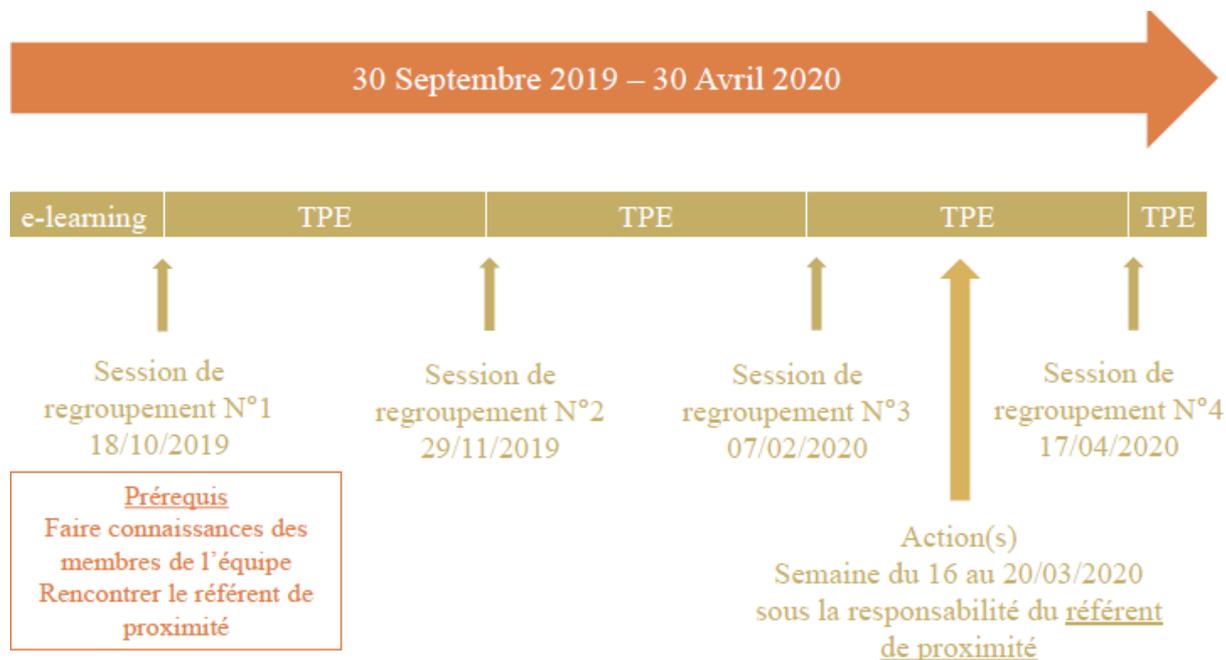
⁹ Beauvais Martine, *Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement*, in De l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie, Savoirs, Revue internationale de Recherches en éducation et formation des adultes, Paris, Le Harmattan, 2004

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

Phases du tutorat

Les actions de prévention, conduites en situation réelle, se dérouleront sur la période du 16 mars au 20 mars 2020.



Sessions de regroupement animées par un binôme de tuteurs

Processus d'accompagnement de l'équipe d'étudiants

Le réfèrent de proximité est un facilitateur et un régulateur du travail de conception et de conduite de projet de prévention primaire réalisé par l'équipe d'étudiants.

- ✚ Avant la 1^{ère} session de regroupement du 18 octobre 2019, il revient aux étudiants de joindre leur réfèrent de proximité et de fixer rapidement une 1^{ère} rencontre qui aura lieu dans la continuité de ce 1^{er} regroupement. En effet l'équipe aura travaillé en session de regroupement à l'élaboration d'un guide d'entretien qui structurera cette 1^{ère} réunion de travail, permettant de réaliser un recueil d'informations précis et complet sur le contexte d'émergence de la demande d'action de prévention primaire.

Le réfèrent de proximité peut partager avec les étudiants des documents institutionnels à type de compte-rendu, rapport d'activités, projet d'établissement, de service et/ou des récits d'expérience afin que ceux-ci appréhendent au mieux le contexte dans lequel leur action va venir s'insérer et s'articuler.

- ✚ La 2^{ème} session de regroupement aura pour objectif d'accompagner les équipes à la formulation de leur démarche projet et à poser les 1ers jalons de leur plan d'action.
- ✚ La 3^{ème} session sera dédiée à la préparation concrète des actions par la simulation, enfin la 4^{ème} session permettra l'analyse réflexive des actions et de la démarche dans son ensemble de façon à en tirer des enseignements transférables. Dans la mesure du possible

et de ses disponibilités, la participation du référent de proximité aux 3^{èmes} et 4^{ème} sessions représenterait une plus-value indéniable par le croisement des regards/expériences.

Modalités d'accompagnement de l'équipe d'étudiants

- ✚ Le référent de proximité et les étudiants conviennent de leurs modalités de fonctionnement et de contact (à distance et/ou en face à face ; l'équipe dans sa totalité et/ou par le biais de ses représentants) ; c'est à l'équipe d'étudiants que revient en priorité l'initiative de ces prises de contact au fur et à mesure de l'élaboration du projet ; le référent de proximité se rend disponible aux sollicitations, tout en négociant avec ses contraintes professionnelles irréductibles. Pour ce faire, l'équipe dispose de 6 jours fléchés, communs à toutes les filières. Ces journées sont des temps que l'équipe gère de façon autonome, dédiés à la conception, la préparation, l'évaluation de l'action. Chaque session de regroupement est précédée d'un jour fléché.

<i>Journées « communes » fléchées « SSES »</i>		
<i>En 2019</i>		
4 octobre	8 novembre	6 décembre
<i>En 2020</i>		
17 janvier	21 janvier	27 mars

Evaluation de la performance de l'équipe et de ses membres

A la suite de la réalisation de l'action de prévention, le référent de proximité réalise l'évaluation à l'aide du support commun qui distingue :

- La performance de l'équipe dans la conduite de l'action collective ;
- La performance de chaque membre de l'équipe, individuellement.

Il tient compte et valorise la progression de l'équipe, tant durant le processus de conception, qu'au fur et à mesure de la conduite des séances.

Comme pour toute évaluation de stage, il la réalise en présence des étudiants, dans une interaction constructive, de façon à la rendre « apprenante » et explicite.

L'évaluation comporte un positionnement sur une échelle de satisfaction de type Likert, qui devrait être complétée par une objectivation commentée de l'appréciation.

L'évaluation est envoyée, dûment renseignée, au plus tard le 31 mars 2020 (avant la 4^{ème} session) à l'adresse informatique indiquée sur le support d'évaluation.

Fonctionnement du référent de proximité avec les tuteurs de groupe

- ✚ A la suite du 1^{er} regroupement le binôme de tuteurs prend contact avec le référent de proximité ; ils effectuent un retour sur le déroulement de cette session et font part de leurs observations ;
- ✚ Tuteurs et référent de proximité conviennent de modalités de contact et de fonctionnement, à partir des attentes de chacun. Un partenariat effectif, actif, réciproque et une coordination entre référent de proximité, tuteurs de groupe et étudiants est une clé de la réussite du dispositif.

Le tuteur peut convenir avec le référent de proximité de sa présence lors de l'une ou de l'autre des séances préparatoires ou de prévention, sans que cela soit pour autant une obligation. Le référent de proximité reste le responsable du déroulement de l'action dans son établissement ou structure.

- ✚ En cas de difficultés persistantes ou de doutes, le référent de proximité en informe les tuteurs, comme ceux-ci le font dans la réciprocité ; ils peuvent rechercher ensemble des solutions ou prendre des décisions de façon concertée et cohérente. Ils peuvent également solliciter l'aide du référent pédagogique.

Points de vigilance

- ✚ Homogénéité et cohésion du groupe d'étudiants
 - « Les notions d'interdépendance positive et de responsabilisation sont étroitement liées. Lorsque le niveau de responsabilisation est élevé, le travail de chaque membre du groupe devient évident pour ses partenaires. Chaque étudiant se sent alors responsable du succès du groupe et y contribue par ses efforts ¹² ».
 - Le référent de proximité alerte les tuteurs en cas de difficulté persistante dans la dynamique de groupe. Les uns et les autres n'ont pas pour rôle de gérer d'éventuels conflits intra-équipe, mais de faciliter leur résolution. Référent de proximité et tuteurs, en liaison avec le référent pédagogique, agissent de concert.

Remerciements

Cette 2^{ème} version a été élaborée en juin 2019 après avoir bénéficié de l'avis de quatre référentes de proximité à l'aune de leur première expérience. Ce sont Mmes CRETIN-MAITENAZ Aude (infirmière scolaire, classe ULIS, Bavans, 25) DEJARDIN Nelly (Principale-Adjointe, Collège E. Faure – Valdahon, 25), GUILLIER Audrey (infirmière scolaire Lycée Lumière, Luxeuil les Bains, 70), RAMEL Audrey (infirmière scolaire, Collège Ledoux, Dole, 25). Qu'elles en soient ici remerciées. Remerciements également à Mme Le Dr CHOULOT, Médecin Conseiller Technique du Recteur, Rectorat de Besançon, qui a contribué à la révision du document.

¹² Abrami, P. C., Chambers, B., Poulsen, C., De Simone, Ch., D'Appolonia, S., & Howden, J. *L'apprentissage coopératif. Théories, méthodes, activités*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière, 1996, p. 86